

# Les communes mènent une politique favorable aux aînés

L'étude «Environnements favorables aux personnes âgées en Suisse» livre pour la première fois un état des lieux national. Le rapport démontre: le vieillissement de la population est un sujet important pour les communes suisses.



*Créer des environnements favorables aux aînés signifie créer un contexte qui répond à leurs besoins spécifiques.*

*Photo: Unsplash – Matthew Bennett*

Le vieillissement démographique représente un défi pour les villes et les communes suisses, entre autres dans la conception des espaces de vie sociaux. Avec l'étude «Environnements favorables aux personnes âgées en Suisse», pour la première fois en Suisse, un état des lieux national concernant les straté-

gies et le travail liés au vieillissement de la population dans les communes suisses est disponible. Le rapport démontre: le vieillissement de la population est un sujet dont les communes se préoccupent. Des stratégies et lignes directrices forment un cadre de référence précieux pour l'élaboration de la

politique favorable aux aînés au niveau local et régional. Un besoin d'action politique particulier a été identifié par les communes dans les domaines du logement, des transports publics et de la mobilité. L'objectif de l'étude était d'analyser la manière dont les communes et les villes suisses gèrent l'augmentation

## Un projet en coopération avec l'Association des Communes Suisses

L'étude «Environnements favorables aux personnes âgées en Suisse» a été mandatée par la «a+ Swiss Platform Ageing Society» et a été conçue par l'Académie suisse des sciences humaines et sociales en collaboration

avec l'Union des villes suisses ainsi que l'Association des Communes Suisses. L'institut de recherche gfs.bern a effectué l'étude. Cette dernière se base sur un sondage en ligne auquel ont participé 927 des 2222 communes suisses

(état 2018). Le monitoring concernant les environnements favorables aux aînés va probablement être effectué périodiquement dans le futur.

## Chavannes-près-Renens (VD): une organisation participative et inclusive exemplaire

Chavannes-près-Renens fait partie d'une région en plein développement urbain et démographique. A l'horizon 2030, sa population actuelle de 8026 habitants pourrait bien doubler. Pour faire face aux différents enjeux que cela va poser en termes de cohésion sociale, la Municipalité et le Service de la Cohésion Sociale, Enfance et Jeunesse (SCS) ont établi un partenariat avec le centre de recherche universitaire LIVES pour lancer le projet de politique d'action santé-social Cause Commune, dont l'objectif principal est de faire participer les seniors et tou-te-s les habitant-e-s à l'organisation de leur ville, dans une vision de politique d'action et de santé des âges, afin d'améliorer l'environnement social et la qualité de vie au sein des quartiers. Le projet est soutenu par les Directions Générales de la Santé et de la Cohésion Sociale de l'Etat de Vaud (DGS et DGCS) ainsi que par la Fondation Leenaards.

L'originalité de la démarche tient dans le fait que quatre référent-e-s de publics spécifiques (enfants, jeunes, adultes et seniors) soutenu-e-s par une coordinatrice et des chercheur-e-s universitaires vont synchroniser leur travail de manière annuelle, afin d'assurer la création d'une dynamique intergénération-

nelle au sein des quartiers. Le cycle annuel comprend d'abord une phase d'écoute de la population (6 mois), ensuite une phase de réflexion et de co-construction avec les habitant-e-s (3 mois), puis une phase de communication (3 mois). La phase de réflexion et de co-construction constitue le cœur de la démarche: un forum intergénérationnel permet à chaque génération de s'impliquer de manière coordonnée dans l'élaboration de solutions aux thématiques qui les concernent. L'ingénierie d'un tel projet participatif est complexe et demande d'être soigneusement suivie par une gouvernance transversale et rigoureuse. Pour ce faire, des espaces de coordination ont vu le jour pour renforcer les développements sur le terrain: deux plateformes («perspectives et vivre ensemble» et «consultation et recherche»), un comité de pilotage et des espaces d'interaction avec les différents services communaux et les habitants.

Le caractère inclusif du projet permet à tous les acteurs de s'engager dans un processus itératif de recherche-action sur les questions du vivre ensemble et des politiques d'actions des seniors. Cette organisation novatrice, dynamique et inclusive à la fois des poli-

tiques, des habitants et acteurs de la société civile n'est pas une utopie, mais bien une question d'organisation et de coordination des modes de gouvernances.

### Plus d'informations

<https://www.chavannes.ch/vivre-a-chavannes/vie-locale/cause-commune.html>

### Contacts

Alain Plattet, chef du Service de la Cohésion Sociale, Enfance, Jeunesse, Chavannes-près-Renens:  
aplattet@chavannes.ch / 021 633 33 49  
Dario Spini, professeur en psychologie sociale et parcours de vie, codirecteur du centre de recherche national LIVES:  
dario.spini@unil.ch / 021 692 38 44  
Monique Chevallay Pignet, coordinatrice, Service de la Cohésion Sociale, Chavannes-près-Renens:  
mchevallay@chavannes.ch / 021 633 33 41  
Emmanuelle Anex, responsable de recherche, coordinatrice, centre de recherche national LIVES: emmanuelle.anex@unil.ch / 021 692 38 66  
Gilles Cotton, référent seniors, Service de la Cohésion Sociale, Chavannes-près-Renens:  
gcotton@chavannes.ch / 021 633 33 47  
Benoit Helle, animateur de proximité, Pro Senectute Vaud: 076 340 72 94

de la population âgée. Pour ce faire, le concept «d'environnements favorables aux aînés»\* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 2015 a servi de base.

Créer des environnements favorables aux aînés signifie créer un contexte qui répond aux besoins des personnes âgées et qui promeut leur santé, leur autonomie, leur indépendance et leur participation. Le but est de façonner l'environnement et les espaces de manière à ce que les aînés puissent également mener leur vie selon leurs visions et objectifs.

### Les principaux résultats en bref

- Environ la moitié des communes disposent d'un poste spécifique ou d'une personne référente pour la politique en faveur des aînés.
- Plus de la moitié des communes disposent d'une stratégie propre ou supra-communale ou planifient l'élaboration d'un tel instrument de pilotage.
- Plus d'un tiers des communes se réfèrent à un instrument de pilotage cantonal, notamment à des stratégies.

• Des tâches essentielles comme les soins et la prise en charge, l'intégration sociale et la participation à la société sont prioritaires.

• Selon la région et le type d'habitat, les tendances de développement diffèrent: plus une commune est urbaine, plus sa politique en faveur des aînés est globale.

• La majorité des communes n'offrent pas aux personnes âgées la possibilité de participer activement au développement de la politique en faveur des aînés. Les possibilités de participation les plus fréquemment mentionnées sont la participation à des associations ou à des commissions en faveur des aînés.

• Les communes identifient un important besoin d'actions politiques dans les domaines du logement, des transports publics et de la mobilité, ainsi que des prestations en santé et de soutien (soins et prise en charge) – notamment des logements adaptés et abordables, ainsi que des infrastructures favorables aux personnes âgées (p.ex. cabinets médicaux, possibilités de faire ses courses).

### Save the date

Colloque national «Environnements favorables aux aînés: espaces sociaux et d'habitat pour toutes et tous!», 14 septembre 2020, Kursaal, Berne.  
<https://tinyurl.com/conference-kursaal>

*Lea Berger, Académie suisse des sciences humaines et sociales*

### Infos:

Le rapport ainsi que des exemples de «Bonne Pratique» se trouvent sur:  
<https://sagw.ch/fr/assh/themes/ageing-society/altersfreundliche-gemeinden>

### Contacts:

Claudia Hametner, directrice suppl. Association des Communes Suisses, 076 587 45 45, [claudia.hametner@chgemeinden.ch](mailto:claudia.hametner@chgemeinden.ch)  
Lea Berger, Académie suisse des sciences humaines et sociales, 031 306 92 59, [lea.berger@sagw.ch](mailto:lea.berger@sagw.ch)

\* Vieillir en bonne santé: stratégie et plan d'action de l'OMS. <https://www.who.int/ageing/global-strategy/fr>